

CERCLE d'ÉTUDES NUMISMATIQUES

BULLETIN

TRIMESTRIEL

Vol. 20

N° 3

JUILLET-SEPTEMBRE 1983

Jean-Marc Doyen. — Trouvaille de monnaies gauloises à Givry (Hainaut). Un type nouveau.

Les trois monnaies qui font l'objet de la présente note ont été récoltées par M. Raoul Renard lors de prospections en surface sur un site archéologique de Givry (Hainaut), siège d'un important vicus gallo-romain. Le matériel « associé », des fibules et des monnaies romaines, ne remonte pas au-delà de la fin du II^e ou du III^e siècle après J.-C. ; il est donc actuellement impossible de se faire une idée quant à l'occupation contemporaine des monnaies celtiques.

Description.

1. Rameau A.

Rameau formé d'une tige de 7 globules, accosté de 2 globules. Dans chaque canton, 2 mèches.

Cheval à droite. Au-dessus, un croissant (fig. 1).

Potin ; 3,61 g ; 3 ou 9 ; 1 attaque.

SCHEERS, 190, classe IV.



Fig. 1

2. Rameau A.

Rameau formé de 7 globules, accosté de 2 globules. Dans chaque canton, deux mèches.

Cheval à droite. Au-dessus, un globule et un croissant (fig. 2).
Potin ; 2,01 g ; 4 ou 10.

SCHEERS 190, classe IV.

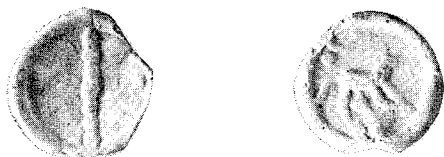


Fig. 2

Le type auquel appartiennent ces deux exemplaires est fort fréquent dans notre pays ; il a été étudié il y a quelques années par Marcel Thirion ⁽¹⁾ et peu d'éléments nouveaux sont venus s'ajouter à son travail qui reste essentiel. La carte de répartition s'est toutefois complétée grâce à l'apport de monnaies de sites ⁽²⁾ et par le trésor découvert lors des fouilles de Pommerœul et étudié par E. Huysecom ⁽³⁾.

Simone Scheers, dans sa thèse magistrale, n'apporte aucun élément supplémentaire à l'étude de M. Thirion ⁽⁴⁾.

Le matériel se concentre fortement dans l'Entre-Sambre-et-Meuse et dans la zone située entre le cours de l'Escaut et celui de la Sambre. La circulation secondaire a touché la Suisse (5 ex. : Scheers n° 81-84) et même l'Angleterre (Scheers n° 80).

L'attribution de ce monnayage abondant pose quelques problèmes. La concentration nette dans l'Entre-Sambre-et-Meuse et sur la rive gauche de la Sambre dont le cours inférieur se situe en plein territoire Aduatique, devrait permettre de classer ces potins à cette dernière peuplade, issue des invasions des Cimbres et des Teutons et installée dans la région depuis 110 avant J.-C. Les Aduatiques, selon les dires de César, étaient assez puissants ⁽⁵⁾ : ils promirent à la ligue belge

(1) M. THIRION, *Une variante du polin gaulois, type Rameau A (LT 8620)*, dans *BCEN*, 10, 1974, pp. 11-18.

(2) Voir par exemple les notices que nous consacrons régulièrement aux monnaies gauloises dans *Archéologie*.

(3) E. HUYSECOM, *Pommerœul II : un dépôt de potins du type « Rameau A »*. À propos de la chronologie de ces monnaies, dans *RBN* 127 (1981), p. 93-102.

(4) S. SCHEERS, *Traité de Numismatique celtique. T. II. La Gaule Belgique*, Paris, 1977, pp. 168-169.

(5) J. CAESAR, *B.G.*, II, 29.

19.000 hommes et leurs vassaux, les Germains cisrhénans, pas moins de 40.000 ! Albert Grisart estime, sur cette base, la population totale des Aduatiques vers 57 avant notre ère, à 160.000 ou 200.000 hommes (6).

La chronologie exacte des Rameaux A reste encore à préciser. En effet, un exemplaire découvert dans la couche a du fossé du Tetelbiert (Grand-Duché de Luxembourg) situe leur fabrication avant 30 avant J.-C. (7). Le fait que ces potins aient été thésaurisés en même temps que les statères nerviens (8) indique une date d'émission assez haute, contemporaine de la période de circulation des monnaies d'or.

Beaucoup plus intéressante est la troisième pièce du lot, un petit bronze du type suivant :

3. Cheval marchant à droite (?), Au-dessus, reste de légende (?)]IΔ[

Un globule et trois arcs de cercles concentriques, terminés par des annelets (?). Peut-être un quatrième arc (fig. 3).

Ae ; 0,65 g (ébréchée) ; -.

SCHEERS 152 et pl. XIX n° 533-540.



Fig. 3

Simone Scheers regroupe sous le n° 152 une série de petites pièces de styles assez différents et formant 8 classes (fig. 4) :

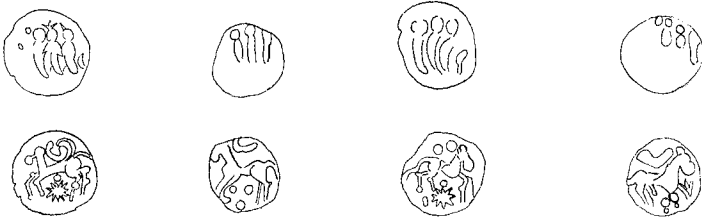


Fig. 4a

(6) A. GRISART, *Trois localisation nouvelles*, dans *Romana Contact*, 1972, III-IV, p. 5.

(7) SCHEERS, *op. cit.*, pp. 169-170.

(8) A Peissant (Hainaut) (SCHEERS, dépôt 61) et peut-être à Labuissière (Hainaut) (SCHEERS, p. 745, n° 51).

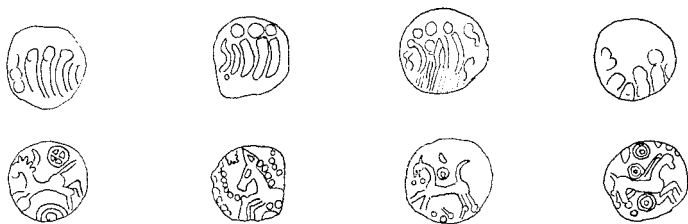


Fig. 4b

Ces types étaient autrefois attribués aux *Remi*, mais Simone Scheers considère qu'ils ont peut-être des origines différentes ⁽⁹⁾. C'est fort probablement le cas pour un quinaire en argent portant la légende VIRO[S] (fig. 5), découvert en 1975 à Liberchies et publié par Marcel Thirion ⁽¹⁰⁾. Cette pièce est attribuée, sans hésitation possible, aux Nerviens dont les statères de la classe la plus récente (SCHEERS, n° 29, classe IV), portent la même légende (fig. 6).

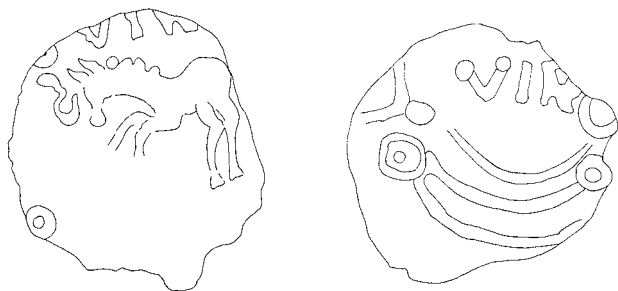


Fig. 5 (x 3)



Fig. 6

(9) SCHEERS, *op. cit.*, p. 142.

(10) M. THIRION, *Une monnaie en argent des Nerviens*, dans *BCEN*, 13, 1976, pp. 54-59. SCHEERS n° 152, classe IX.

Les autres classes présentent une certaine unité. Marcel Thirion a d'ailleurs écrit : « l'idée que l'ensemble de ces petites monnaies forment un monnayage commun à différentes peuplades belges est certainement à retenir » (11). Simone Scheers, suivant en cela Adrien Blanchet (12), rapproche sa classe VI des statères trévires à la légende POTTINA. Quant à sa classe I, d'un style plus élaboré, elle la compare au numéraire des Véliocasses (13). La découverte d'un certain nombre d'exemplaires dans l'est du département de l'Oise et dans l'ouest du département de l'Aisne (voir la carte ci-dessous) pourrait indiquer que les Suessions ont participé à l'émission de ce monnayage collectif (14).

Les métaux qui les composent sont fort variés ; Marcel Thirion signalait des types en or, or bas, or pâle, électrum, bas électrum, argent doré, argent et bronze (15). Simone Scheers avait rectifié cette énumération en signalant que les exemplaires en bas or étaient seulement des bronzes saucés et de conclure : « l'existence d'exemplaires plaqués d'or paraît les placer encore dans la période de la guerre contre les Romains » (16). Plus récemment, Éric Huysecom a publié l'analyse d'un exemplaire de la classe VII composé d'un peu plus de 30 % d'or et recouvert d'une pellicule du même métal (17). Cette pièce a été découverte dans l'Oise, à Champlieu, dans un remblai provenant d'un pillage postérieur à l'époque romaine.

Certains exemplaires ont toutefois été découverts dans un milieu tardif, nettement gallo-romain comme à Vaulx-Vraucourt (Pas-de-Calais) et à Hédouville (Val-d'Oise) (18).

Il est également difficile de déterminer la dénomination exacte de ces monnaies : quart de statère pour les types en or et bas or saucé, ou quinaire pour les types en argent ?

En conclusion, la 3^e pièce de Givry apporte un type nouveau à cette série qui comprenait 9 classes (classe I à VIII de Scheers et « quinaire » à la légende VIRO(S) de Liberchies). Il se rapproche, pour le droit, de la classe V (Scheers, pl. XIX, n° 537) mais présente un cheval à droite que l'on retrouve dans la classe IV (Scheers, pl. XIX, n° 536).

(11) M. THIRION, *op. cit.*, p. 56.

(12) A. BLANCHET, *Trailé des Monnaies Gauloises*, Paris, 1905, p. 380.

(13) SCHEERS, *op. cit.*, p. 142.

(14) E. HUYSECOM, *Contribution à l'étude des monnaies celtiques, à propos des découvertes monétaires de Champlieu (Oise)*, dans *R.B.N.*, CXXVI, 1980, p. 60.

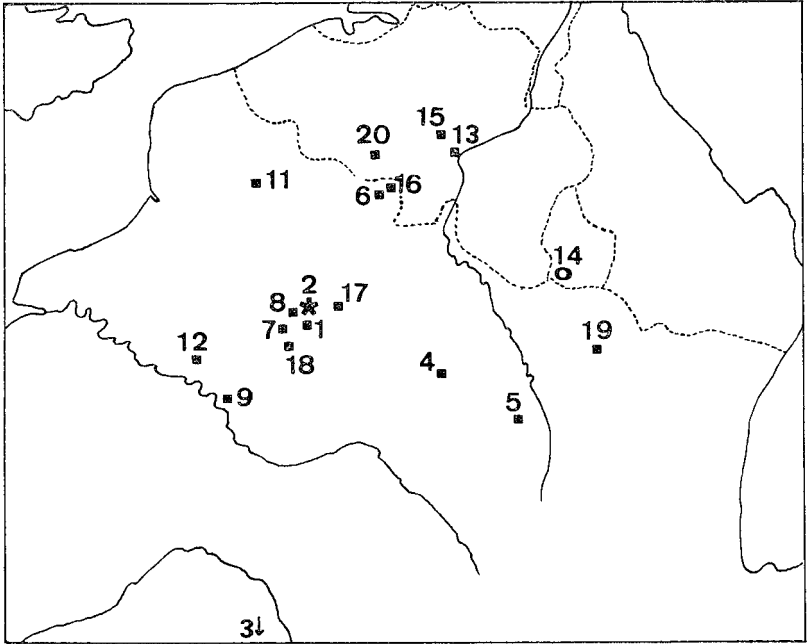
(15) THIRION, *op. cit.*, p. 55. L. REDING, dans *Les monnaies gauloises du Tetelbiërg*, Luxembourg, 1972, pp. 117-118 et pl. X, n° 262-266 indique que les 6 pièces du Tetelbiërg sont en bronze.

(16) SCHEERS, *op. cit.*, p. 142.

(17) E. HUYSECOM, *op. cit.*, n° 34 p. 60 et pl. IV, n° 31, Le reste de l'alliage comprend environ 33 % d'argent, 33 % de cuivre et 2 % de fer et de zinc.

(18) SCHEERS, *op. cit.*, sites n° 11 et 12 p. 647.

Le style en est toutefois fort différent, tout comme les traces d'une inscription fort mutilée utilisant, semble-t-il, les caractères grecs. Quoi qu'il en soit, nous rejoignons Simone Scheers et Marcel Thirion quand ils proposent de dater cette émission collective de la guerre contre César, entre 58 et 54 avant J.-C.



Carte établie d'après SCHEERS, 1977, et complétée grâce aux informations recueillies par É. Huysecom.

Légende :

○ 3 à 10 exemplaires

■ 1 ou 2 exemplaires

* plus de 10 exemplaires

- | | |
|-----------------------------|-------------------------------------|
| 1. Ambleny (Aisne) | 11. Vaulx-Vraucourt (Pas-de-Calais) |
| 2. Pommiers (Aisne) | 12. Hédouville (Val d'Oise) |
| 3. Vichy (Allier) | 13. Namur (Namur) |
| 4. La Cheppe (Marne) | 14. Tetelbiert (G.-D. Luxembourg). |
| 5. Boviollles (Meuse) | 15. Liberchies (Hainaut) |
| 6. Maubeuge (Nord) | 16. Bavay (Nord) |
| 7. Béthisy-St-Martin (Oise) | 17. Villeneuve-St-Germain (Aisne) |
| 8. Vieux-Moulin (Oise) | 18. Orrouy-Champlicu (Oise). |
| 9. Paris | 19. Metz (Moselle) |
| 10. « en Beauce » | 20. Givry (Hainaut). |